

Intervention de Monsieur Clément DUHAIME

Administrateur de l'OIF

Seul le texte prononcé fait foi



Forum UNESCO sur Haïti
Paris, le 24 mars 2010

Intervention de Monsieur Clément DUHAIME
Administrateur de l'OIF

Madame la Ministre,
Madame la Directrice générale,
Monsieur le Président de la Conférence générale,
Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis d'Haïti et de la diaspora,

La circonstance qui nous réunit ce matin n'est pas – vous en conviendrez – un rendez-vous que nous aurions souhaité. La terrible catastrophe qui a ébranlé Haïti en janvier dernier demeure toujours dans nos esprits. Plusieurs d'entre nous, dans cette salle, ont perdu un ami, un membre de leur famille ou une connaissance. À travers la brutalité et la dureté de cet événement, leurs souvenirs resteront à jamais gravés dans nos pensées.

Cette émotion qui m'habite n'altère pas le plaisir que j'ai à vous retrouver, ici, à l'invitation de la Directrice générale de l'UNESCO, mon amie Irina Bokova, et aux côtés d'éminentes personnalités pour qui Haïti tient une place de choix. Le Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou Diouf, qui aurait voulu être parmi nous aujourd'hui, m'a chargé de le représenter et de vous rappeler le soutien sincère et la solidarité agissante de notre Organisation avec le peuple haïtien. Pas plus tard que hier soir, il s'entretenait avec le Président Préval pour lui faire part de l'état de l'avancement de la mobilisation de la Francophonie. Dès le lendemain de cette catastrophe, le Président Diouf a lancé un vibrant appel aux 70 États et gouvernements membres de notre Organisation pour qu'ils se mobilisent fortement pour accompagner Haïti.

Le destin d'Haïti est unique. 1804, Haïti, ce petit territoire africain transplanté dans les Caraïbes, devient la première république indépendante de population majoritairement noire. C'est grâce au courage et à la ténacité de personnalités marquantes, comme Toussaint Louverture ou Jean-Jacques Dessalines, qu'Haïti s'est inscrite dans le mouvement d'émancipation et de conquête des droits politiques et civiques. Ce rappel historique n'est pas anodin. Le courage et la ténacité ont toujours accompagné le peuple haïtien dans tous les moments, à la fois heureux et malheureux, de son histoire.

Comme l'a indiqué récemment l'écrivain et peintre haïtien Franketienne, qui est parmi nous aujourd'hui, il faut croire en l'énergie et la résilience du peuple haïtien. Comme lui, nous pensons qu'il faut puiser à travers cette catastrophe, la force nécessaire pour un réveil collectif, avec la même énergie et la même conviction de dépassement des épreuves.

Le choix du terme de « reconstitution » dans la thématique qui nous réunit ce jour me paraît plus que pertinent. Je suis de ceux qui croient qu'il n'est pas approprié de parler simplement de « reconstruction ». Certes, les infrastructures, les routes, les bâtiments, les bibliothèques devront être reconstruits. Mais on ne reconstruit pas une culture ni une identité. L'identité haïtienne est faite d'un amalgame unique, complexe et riche d'héritages et de legs. Elle s'est construite sur une infinité de parcelles intrinsèques : de la mémoire des aborigènes d'Ayiti, de valeurs ancestrales africaines, d'apports des colons français, le tout formant un mélange unique.

La première richesse d'Haïti réside incontestablement dans sa culture. Son patrimoine culturel inestimable constitue et a constitué, de tout temps, un facteur de développement et de reconnaissance sur la scène internationale. Par sa peinture, son artisanat et sa production littéraire, la culture haïtienne rayonne dans la Caraïbe et dans le monde. Son génie créateur constitue l'essence même de sa fierté.

Nous sommes tous conscients, dans cette salle, des nécessités matérielles que la situation actuelle appelle, mais il est primordial que le patrimoine culturel d'Haïti soit préservé et encouragé afin de contribuer à la consolidation de l'espoir d'une population fragilisée. Le contraire signifierait l'altération progressive de l'identité haïtienne et, à long terme, le risque de la disparition d'une Nation.

Dans cette identité, les valeurs de la créolophonie, de la langue française et, ainsi de la francophonie, ont une place qu'il ne faut pas négliger. Haïti a toujours entretenu son attachement à la langue française. En 1804, c'est en français que les Haïtiens ont voulu exprimer les valeurs de liberté pour s'émanciper et s'épanouir collectivement. Plus proche de nous, on se souviendra que c'est grâce à l'intervention convaincante et décisive des représentants d'Haïti que le français est devenu l'une des langues officielles des institutions onusiennes.

Depuis lors et malgré les vicissitudes de l'histoire, cet engagement n'a jamais faibli. La République d'Haïti, sans renier ses racines africaines, ni ses valeurs culturelles propres, a délibérément choisi d'être le relais privilégié de la francophonie dans les Caraïbes. En participant activement à la consolidation d'un espace universitaire et scientifique francophone,

en encourageant et en soutenant la création de centres francophones de lecture et d'animation culturelle, en s'engageant avec détermination dans la refonte de son système judiciaire en français, Haïti a donné les signes d'une conviction remarquable qui mérite d'être soutenue.

Vous le savez, nous avons été touchés. Nos bâtiments ont été détruits. Nous avons perdu des étudiants, des professeurs et des experts. Mais nous nous sommes rapidement remobilisés. Avec notre Agence universitaire, qui regroupe plus de 700 universités dans le monde et dont toutes les universités haïtiennes sont membres, nous sommes prêts à reconstruire l'Institut de la Francophonie pour la gestion dans la Caraïbe qui venait, à peine, d'être inauguré. Nous sommes prêts à reprendre rapidement la mobilité des chercheurs et des scientifiques. Avec TV5 Monde, nous sommes à nouveau prêts à montrer la richesse de la création audiovisuelle haïtienne. Avec notre programme de formation à distance des instituteurs du primaire. Avec notre programme de gouvernance et d'accompagnement dans le domaine de la justice. Tous ces projets devront être repris.

Nous allons donc ensemble reprendre toutes ces initiatives et nous serons ensemble avec l'UNESCO, à New York, pour faire en sorte de défendre la culture et l'éducation auprès des grands bailleurs de fonds.

Madame la Ministre, permettez-moi de m'adresser à vous. Haïti kampé bò koté nou, dépi òganizasyon nou an te fèt. Li te édé avansé nan réyonman lang fransé a, pa pozisyon estratéjik li yo. Jodi a, la francofoni ap rété bò koté li, pou édél, nan respè reyinyon plizyè idantitel yo, pou li leve, é pran desten li an chaj.

[Haïti est à nos côtés depuis la naissance de notre Organisation. Elle a contribué au rayonnement de la langue française par ses positionnements stratégiques. Aujourd'hui, la Francophonie sera à ses côtés pour l'aider, dans le respect de ses identités plurielles, à se relever et à prendre en main son destin.]

Dans un contexte de crises, la tentation peut parfois être grande pour certains d'imposer une uniformisation des modes de pensées et des schémas d'organisation forgés ailleurs. Pour notre part, nous resterons vigilants par rapport à nos principes et fidèles à nos repères, pour faire du respect des différences et des identités culturelles et linguistiques une valeur universelle reconnue par tous. Et je suis fier de l'affirmer à la tribune de cette prestigieuse institution qui a adopté la *Convention sur la promotion et la protection des expressions culturelles*.

Au cœur de l'identité réside la langue. Il est clair que le respect de l'identité de ce pays qui nous est cher impose de préserver ses deux langues de culture, à savoir le créole et le français. Les

Haïtiens ne doivent pas avoir le sentiment d'être dépossédés de leurs repères car le remède serait alors plus nocif que le mal.

Je le dis donc, au nom du Président Diouf, avec force et conviction, sans vouloir m'inscrire dans une logique de surenchère qui s'est souvent révélée peu fructueuse par le passé, la Francophonie est et restera un partenaire naturel et fidèle d'Haïti.

À ce titre, nous recommandons deux principes qui nous paraissent importants, mais qui sont de redoutables défis :

- premièrement, la reconstruction du pays doit nécessairement passer par la reconstitution du tissu social, culturel et intellectuel d'Haïti. Elle ne peut donc être le fait que des Haïtiens eux-mêmes ;
- deuxièmement, il faut saisir cette opportunité pour redonner au pays un projet d'avenir ambitieux qui dépasse le simple cadre de la reconstruction et qui soit synonyme de développement humain durable.

Notre Organisation n'a pas vocation à se substituer aux grands bailleurs de fonds. Elle n'en n'a ni l'ambition ni les moyens. Elle compte plutôt inscrire son action dans un souci constant d'apporter une valeur ajoutée, en se positionnant sur son savoir-faire spécifique et en mobilisant l'expertise diverse et variée que recèle son espace.

Comme à notre habitude, nous entendons agir de manière concertée avec le PNUD, avec l'UNESCO, avec l'UNICEF, avec la Commission européenne et avec les partenaires de nos États et gouvernements membres pour que notre action s'inscrive pleinement dans le dispositif de reconstruction. En ce sens, nous tenons à agir conjointement, à partir des projets déployés sur le terrain, dans le cadre de partenariats, tant avec les autorités gouvernementales qu'avec les autres organisations multilatérales et bilatérales.

* * *

Au lendemain du tremblement de terre, Franketienne répétait le solo d'une de ses pièces de théâtre, tristement prémonitoire, qui évoque un tremblement de terre à Port-au-Prince. « On ne peut plus jouer cette pièce », a-t-il dit à mon compatriote Denis Laferrière. Dany lui a répondu : « fais ce que tu sais faire. Ne laisse pas tomber. C'est la culture qui nous sauvera ».

Je vous remercie.